



Fondation **AJD**
Maurice Gounon

Rapport Moral & Financier

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024

Fondation AJD Maurice Gounon

3 montée du Petit Versailles - 69300 Caluire & Cuire





Fondation **AJD**
Maurice Gounon

Table des matières

Rapport Moral du Directoire	3
La Fondation AJD	4
Rapport d'activités 2024	9
Quoi de neuf à la Fondation ?	10
La Plateforme Enfance & Familles.....	12
AJD Vacances.....	14
Le Territoire Creuse.....	15
La Prévention Spécialisée	16
La Plateforme MNA.....	18
La Plateforme Adultes & Insertion	20
Rapport Financier 2024.....	22
Remerciements	26



**Armand
Rosenberg,
Président du
Directoire et
Directeur Général**

Rapport Moral du Directoire

Chères Amies, Chers Amis,

En 2024, plus de 6 800 jeunes et familles ont été accompagnés par la Fondation AJD. Ce chiffre en hausse témoigne d'une réalité dure, confirmée par le rapport sur la jeunesse de la Cour des Comptes : de plus en plus de jeunes vivent dans la précarité, l'isolement, l'insécurité.

Mais il dit aussi la force de notre engagement commun.

Grâce à la mobilisation quotidienne de nos équipes, à l'écoute active de nos partenaires publics et surtout à votre générosité, nous avons pu ouvrir de nouveaux lieux de vie, offrir des vacances à ceux qui n'en avaient jamais eues, accueillir les plus vulnérables avec leurs animaux, et même soutenir de jeunes de Tarare qui, à leur tour, ont choisi d'aider les autres.

Derrière chaque action, il y a un visage, une histoire, un avenir à construire.

En 2024, nous avons aussi connu des moments plus sombres. La suppression du dispositif RSA itinérant dans le Rhône, qui accompagnait 165 bénéficiaires parmi les plus isolés, a mis en lumière à quel point ces actions de proximité sont fragiles. Nos équipes ont tenu bon, inventé des solutions, et permis de préserver l'essentiel : une présence humaine pour celles et ceux que l'on ne voit plus.

Chers Amis, donateurs et mécènes : cette situation nous rappelle l'importance de votre soutien !

Merci de votre engagement à nos côtés, pour que personne ne soit laissé au bord du chemin.

Pour le Directoire,
Armand Rosenberg



Fondation **AJD**
Maurice Gounon



La Fondation AJD

L'histoire des AJD

Fondation reconnue d'utilité publique depuis 2007, les **Amis du Jeudi Dimanche** (AJD) agissent depuis plus de 80 ans au service de la Protection de l'Enfance et de la lutte contre l'exclusion.

Pendant la 2^{ème} guerre mondiale, au Puy-en-Velay, le Père Maurice Gounon a commencé son œuvre en protégeant des jeunes en difficulté ou en voie d'exclusion. Son but chaque jour était d'aider ceux « qui n'ont personne ».



Maurice Gounon, Fondateur des AJD
(1915 – 1999)

NOTRE MISSION

La Fondation AJD
aide et accompagne
les personnes
les plus fragiles
pour qu'elles
retrouvent leur place
dans la société et
construisent leur avenir.

Une culture d'accueil, particulière à la Fondation

L'engagement professionnel et personnel des salariés et bénévoles repose sur des valeurs et convictions d'accueil perpétuées par le Père Gounon : être là pour ceux qui en ont le plus besoin et chercher ensemble des solutions personnalisées qui conduisent à améliorer leurs conditions de vie.

« Les Amis du Jeudi Dimanche doivent offrir l'expérience d'une amitié durable »

Père Maurice Gounon, Fondateur des AJD

- **ACCUEILLIR** : La première rencontre doit signifier à celui qui arrive, porteur de mille souffrances, qu'il est unique et digne d'intérêt.
- **ÉDUQUER** : Toute personne a droit à une éducation. Nous accompagnons chaque enfant et adolescent qui nous est confié dans sa scolarité.
- **INTÉGRER** : Apprendre à vivre ensemble c'est devenir citoyen. Apprendre à « faire société », c'est d'emblée croire à un futur et avoir envie de créer une histoire avec les autres.
- **PRÉVENIR** : Aller à la rencontre des jeunes dans la rue, pour désamorcer les risques de déscolarisation, de marginalisation, de délinquance et de radicalisation.
- **INSÉRER** : Donner à chacun confiance en ses capacités grâce à des ateliers qui procurent une première expérience au travail ou à des formations spécifiques organisées par la Fondation.

Qui aidons-nous ?

Bien que la majorité des actions de la Fondation soit dédiée à la Protection de l'Enfance en danger, et à l'hébergement social, elle apporte son aide à toutes les personnes en difficulté :

- **Des enfants et adolescents** âgés de 6 à 18 ans, placés sur décision des juges pour enfants en raison de maltraitances ou de négligences graves.
- **Des jeunes majeurs** en grande précarité orientés par la MVS (Maison de la Veille Sociale), l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) ou la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse).
- **Des femmes de 18 à 60 ans**, en voie d'exclusion et/ou confrontées à des violences conjugales.
- **Des Mineurs Non Accompagnés** en danger, issus de l'immigration, mis à l'abri sur décision de l'ASE.
- **Des adultes en insertion** sociale et/ou professionnelle en rupture avec l'emploi

Des actions pour « offrir une réponse à chacun »

La Fondation AJD dispose d'un siège social centralisant la gestion de 26 structures et services qui se composent de dispositifs diversifiés :

- Des Maisons d'Enfants à Caractère Social, Foyers d'Adolescents et lieux de vie sécurisés pour les enfants et adolescents, actions loisirs et vacances adaptées offrant un soutien à la parentalité,
- Des centres d'hébergement pour jeunes adultes 18 à 25 ans, des accueils de jour pour l'urgence avec lieux d'écoute, et gestion du numéro 115 jeunes,
- Des actions de prévention et travail de rue avec accompagnement social,
- Des résidences d'accueil pour l'insertion des jeunes de 16 à 30 ans (Foyer de jeunes travailleurs, appartements partagés pour la mise à l'abri d'adolescents mineurs isolés),
- Des ateliers d'insertion professionnelle pour demandeurs d'emploi et pour lutter contre le décrochage scolaire,
- Des dispositifs diversifiés pour aider les femmes victimes de violences,
- Des services d'accompagnement pour les bénéficiaires des minimas sociaux.
- Un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) pour la réinsertion par le travail de personnes très éloignées de l'emploi.

Tous les établissements de la Fondation AJD sont soumis à des évaluations internes et externes pour assurer la qualité d'accueil et d'accompagnement des personnes qui leur sont confiées.

LA MÉTHODE AJD

L'ensemble des établissements et services de la Fondation AJD forme un dispositif global avec plus de 300 salariés et 214 bénévoles au service d'une réponse souple, diversifiée et adaptée aux besoins de chacun.

Pour chaque personne accueillie et chaque enfant accompagné par nos services, nous élaborons un « projet personnalisé » afin que chacun puisse évoluer et construire son parcours de vie autonome tout en accédant à tous ses droits.

Nous construisons des réponses dans le cadre de nos habilitations et agréments : protection, prévention, accueil d'urgence, insertion sociale et professionnelle, soutien aux parents, accompagnement des plus vulnérables, etc.

Nous exerçons notre mission dans une dynamique du « aller-vers », et visons à favoriser l'accès de tous à l'autonomie et au mieux-être.

LES ÉTABLISSEMENTS DE LA FONDATION (2024)



La Fondation compte 26 structures organisées en "plateformes" et "territoires" et des établissements et services gérés individuellement. Les structures sont majoritairement situées en région Auvergne-Rhône-Alpes, excepté le Territoire Creuse qui compte deux établissements en Nouvelle Aquitaine.

21 structures sont situées dans la Métropole de Lyon (69), une dans le département du Rhône (69), deux dans la Creuse (23), une dans la Loire et une dans le Puy de Dôme (63).

Elle gère également l'établissement TERRAMIES au sein du Groupement de Coopération Social et Médico-Social (GCSMS) ReYance.

6 847 personnes accompagnées par la Fondation AJD (+4,6 %)

Plateforme Enfance & Familles

- 286 mineurs et jeunes majeurs pris en charge au titre de la protection de l'enfance (ASE & PJJ)
 - Dont 213 mineurs (8 à 17 ans) et 73 jeunes majeurs (18 à 21 ans)

AJD Vacances

- 950 enfants et parents sont partis en séjour avec AJD Vacances
 - Dont 655 enfants et 295 parents
- 44 séjours
 - Dont 22 séjours enfants, 5 séjours en famille et 17 journées / week-ends récréatifs

Territoire AJD Creuse

- 34 mineurs et jeunes majeurs accompagnés dans la MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) de Bosgenet
 - Dont 33 mineurs et 1 jeune majeur
- 351 Mineurs Non Accompagnés hébergés et accompagnés par l'établissement Origamie

Prévention Spécialisée

- 1269 jeunes suivis par les équipes de Prévention Spécialisée
 - Dont 115 jeunes suivis par AJD Cycles
- 205 participants à des chantiers éducatifs

Plateforme Mineurs Non Accompagnés (MNA)

- 557 MNA et Jeunes Travailleurs accueillis (-10 %)
 - Dont 283 MNA hébergés par le LAMNA (Lieu d'Accueil des Mineurs Non Accompagnés)

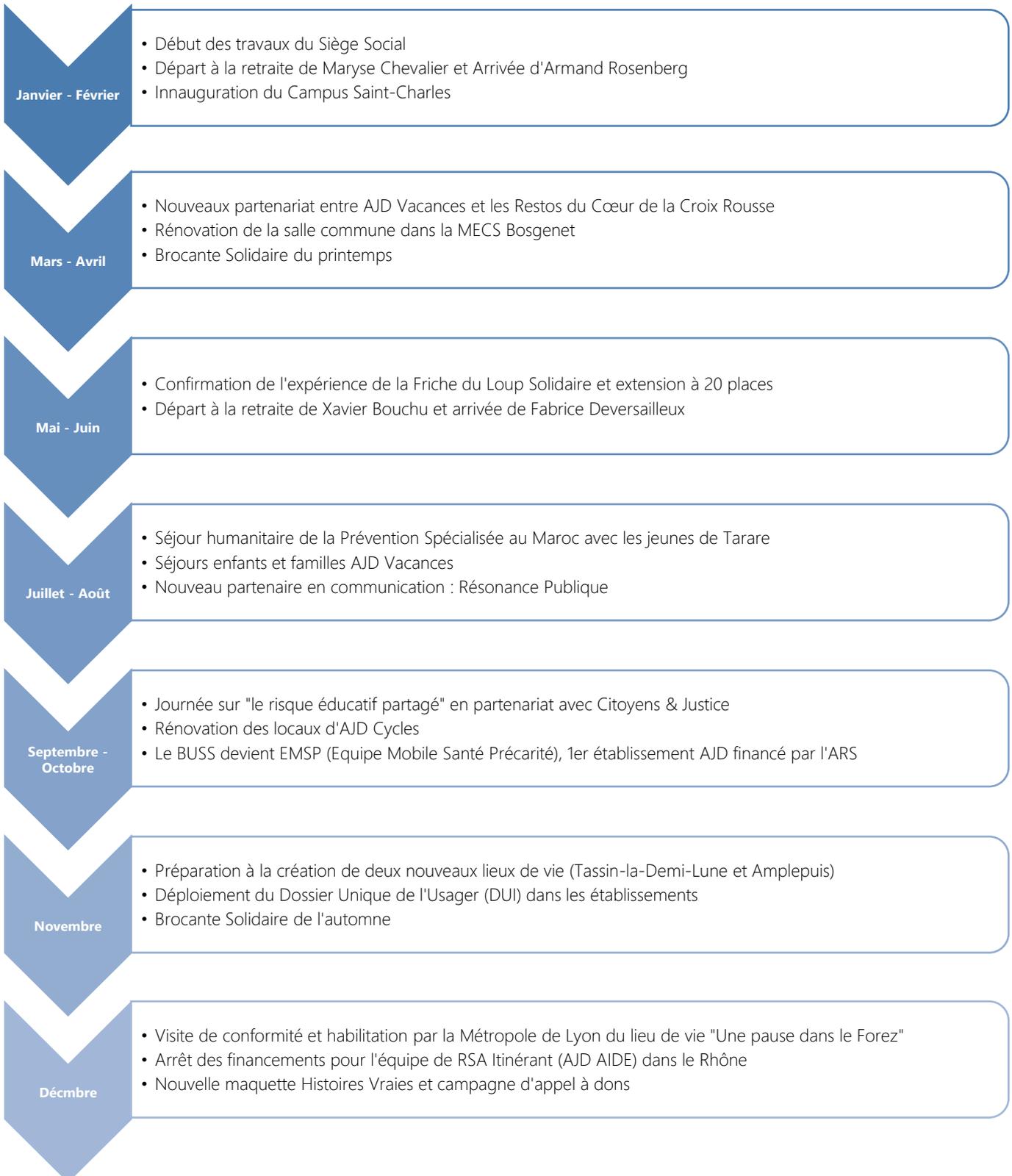
Plateforme Adultes & Insertion

- 2 553 jeunes accompagnées par le Pôle Orée AJD, dont :
 - 2 075 jeunes reçus à l'accueil de jour de la rue d'Auvergne
 - 345 adultes et 7 enfants hébergées par le service Urgence du Pôle Orée
 - 126 personnes hébergées en insertion dans les CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) du Pôle Orée
- 17 jeunes hébergés à la Friche du Loup Solidaire
- 606 personnes accompagnées par le service AIDE (Accompagnement Individuel des Demandeurs d'Emploi)
 - Dont 441 personnes avec AIDE Métropole et 165 personnes avec le service RSA Itinérant.
- 53 salariés en parcours d'insertion professionnel avec AJD Mirly
- 171 personnes accompagnées par l'EMSP (Equipe Mobile Santé Précarité) du BUSS.

Au 31 décembre 2024, la Fondation AJD comptait un effectif de 351 salariés (+10 %) dont 184 femmes et 167 hommes), auxquels s'ajoutent 214 bénévoles actifs pour la gestion de la Brocante.



Rapport d'activités 2024



Chaque jour, les salariés de la Fondation font un travail remarquable pour aider les personnes qui leur sont confiées. Ce sont ceux-là même qui nous permettent, cette année encore, de mettre en lumière ces actualités marquantes de l'année, la signature de nouveaux partenariats, la création de nouveaux séjours, la mise en place de nouvelles actions ou le développement de nouveaux services, toujours dans l'intérêt des publics fragilisés qui sont orientés vers nos structures dans le cadre de notre mission.

Quoi de neuf à la Fondation ?

Un nouveau Directoire au service de la jeunesse

L'année 2024 a été marquée par le départ à la retraite de deux piliers des AJD, avec près de 40 ans d'expérience cumulée : Maryse Chevalier, Présidente du Directoire et Directrice Générale et de Xavier Bouchu, Directeur Administratif et Financier.

Un nouveau Directoire a ainsi été constitué avec Armand Rosenberg à la Présidence, Jean-Louis Bourg en qualité de Directeur Général Adjoint et Fabrice de Versailleux, successeur de Xavier Bouchu à la Direction Administrative et financière.

Armand Rosenberg a passé la majorité de son parcours dans l'Économie Sociale et Solidaire et rejoint la Fondation AJD après avoir dirigé le groupe Coopératif Innov et présidé la Chambre Régionale de l'ESS. Fabrice Deversailleux a dirigé les affaires financières à l'AGIVR pendant plus de 5 ans avant de prendre ses fonctions aux AJD.

Projet Stratégique 2025 – 2028

Une des premières missions, et certainement la plus importante, du Directoire a été de lancer la réflexion sur le nouveau projet stratégique pour les 3 années à venir.

Le premier objectif : construire un projet pour embarquer tout le monde. Pour ce faire, toutes les instances de la Fondation ont été incluses dans la réflexion : Conseil de Surveillance, Comité Social et Economique, Comité de Direction, Cadres de la Fondation, équipes des fonctions supports et équipes éducatives dans les établissements.

Au niveau du Directoire, Conseil de Surveillance, Comité de Direction et CSE, les grandes questions stratégiques ont été posées pour cadrer la réflexion. Puis, chaque plateforme a commencé un travail de fond sur ses activités. En parallèle, les cadres de la Fondation ont entamé une réflexion sur les thématiques transversales (Ressources Humaines, Développement Durable, politique immobilière, etc.).

Ce travail, débuté en 2024 se poursuit avec la perspective de le présenter à tous à la rentrée 2025.

Travaux du Siège Social

Le siège social de la Fondation AJD, situé à Caluire, est un lieu chargé d'histoire. Premier lieu d'accueil historique de la Fondation, il incarne l'esprit et les valeurs qui animent les AJD depuis leur création.

Avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs et des besoins qui évoluent, la Fondation a pris la décision de moderniser ce lieu emblématique et les travaux ont commencé en début d'année.

L'aménagement intérieur a été construit de façon collaborative avec les équipes et l'agence de design d'intérieur SINCE, pour répondre aux besoins des salariés et des visiteurs.

La transformation du siège social de la Fondation AJD Maurice Gounon est bien plus qu'un simple réaménagement. C'est une véritable métamorphose qui honore l'histoire de la Fondation tout en s'adaptant aux besoins contemporains, toujours guidée par l'esprit d'accueil et de solidarité qui caractérise les AJD.

« Ce lieu a été entièrement repensé pour permettre à tous les acteurs de la Fondation de se rencontrer, d'échanger, de créer du lien. L'accueil est au cœur du concept. »

Armand Rosenberg,
Président du Directoire et Directeur Général

Déploiement du Dossier de l'Usager Informatisé

Depuis plusieurs années, les équipes et la direction de la qualité de la Fondation AJD expriment le besoin d'avoir un logiciel (appelé Dossier de l'Usager Informatisé ou DUI) pour compiler les dossiers des usagers.

Grâce à des financements obtenus auprès de l'ARS et de l'Union Européenne et une réponse en groupement avec la Fédération Léo Lagrange, les opérations de choix d'un éditeur et de déploiement du logiciel ont pu débuter en 2024.

Un logiciel a été sélectionné sur la base de critères spécifiques (ergonomie, facilité d'utilisation, accompagnement au déploiement, qualité des formations, budget, etc.) : NemoWeb.

Le déploiement a commencé dans les établissements pilotes (Territoire Creuse, Foyer Chalets & Emergence et Pôle Orée AJD) et se poursuivra sur toute l'année 2025.

Pour assister la Directrice Qualité dans le déploiement et la programmation des formations, l'embauche d'un CDD pour un an est prévue en 2025.

Brocantes Solidaires : un grand succès !

Les deux Brocantes Solidaires de l'année ont atteint, pour la deuxième année consécutive, un résultat jamais vu depuis la Covid-19. La bonne humeur était au rendez-vous lors des deux ventes où de nombreux visiteurs ont pu chiner solidaire !

Nouveauté 2024 : les jeunes étudiants sont venus en force. La plupart d'entre eux ne connaissaient pas cette brocante. Leur venue a permis de créer une nouvelle dynamique avec les visiteurs habituels, biens connus des bénévoles et de l'équipe de la Brocante.

Un grand bravo aux bénévoles, équipes de la Fondation et jeunes qui ont souhaité s'investir dans cette Brocante. C'est leur mobilisation exemplaire qui a permis d'aller encore plus loin cette année !

La Plateforme Enfance & Familles

2024 en quelques chiffres

286 enfants, adolescents et jeunes majeurs, dont :

- 213 enfants et adolescents mineurs accompagnés dans nos MECS et lieux de vie.
- 73 jeunes majeurs de 18 à 21 ans.

Les quatre services de Pomme d'Api (Internat, Villas, Jeunes Majeurs et Albigny) ont accompagné 168 de ces jeunes.

Deux nouveaux lieux de vie pour les plus jeunes en 2025 !

L'expertise d'accueil et d'accompagnement des jeunes en grande vulnérabilité de la Fondation AJD a été sollicitée par la Métropole de Lyon et le Département du Rhône. L'enjeu : créer deux nouveaux lieux de vie, un à Tassin-la-Demi-Lune et un autre à Amplepuis, pour accompagner des enfants et adolescents de 10 à 18 ans.

Dans ces lieux de vie, qui sont en réalité des petites maisons, une équipe de professionnels experts accompagne au quotidien jusqu'à 6 jeunes. L'idée de ces « tous petits » collectifs est d'offrir à ces jeunes un cadre apaisant et familial.

Grâce à la reconnaissance de nos partenaires et à votre soutien, nous renforçons notre mission d'inclusion et de solidarité avec 12 places supplémentaires pour des jeunes de 10 à 18 ans. Ensemble, nous ouvrons de nouvelles perspectives pour ces jeunes en quête d'un avenir plus serein.



Fondation **AJD**
Maurice Gounon

Extension et montée en charge

Deux établissements de la Plateforme Enfance & Familles ont augmenté leur capacité en 2024.

Le lieu de vie de la « Maison du Coteau » a vu sa capacité d'accueil augmenter d'une place. Passant de 4 à 5 jeunes accompagnés. Cela permet de conserver une place d'accueil d'urgence tout en continuant d'accompagner 4 jeunes en situation de grande vulnérabilité.

Par ailleurs, le dispositif « Emergence Jeunes Majeurs » qui a commencé par accueillir 6 jeunes en fin d'année 2023 est passé à 20 places en 2024.

Accepter un risque éducatif partagé pour protéger tous les enfants

La Plateforme Enfance & Familles a organisé, en partenariat avec la fédération Citoyens & Justice, une journée événement sur le thème du risque éducatif partagé.

Tout au long de la conférence, professionnels, sociologues et jeunes accueillis ont échangé autour de la question de l'engagement au regard du « risque éducatif ». C'est un enjeu particulièrement fort vécu aux AJD dans nos établissements d'accueil à double habilitation de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Laurent Ott, sociologue et formateur, était le grand témoin de cette journée et a animé la conférence : « Dans toutes les situations d'accueil et d'accompagnement, il y a une « prise de risque. Celle-ci doit être préparée à tous les niveaux d'intervention. »

La journée a été un grand succès ! Elle a réuni des acteurs associatifs de différentes régions, ainsi que nos principaux partenaires de la Métropole de Lyon, du Département du Rhône et du ministère de la Justice.

Bravo à la Plateforme Enfance & Familles des AJD, et à la fédération Citoyens & Justice pour ces belles rencontres.

Un agrément fort attendu !

Le lieu de vie « Une pause dans le Forez », créé et ouvert en 2023 dans la Loire accompagne 6 adolescents en situation de grande vulnérabilité.

Initialement prévu pour être un établissement à destination des jeunes vivant dans le département de la Loire, c'est finalement la Métropole de Lyon qui a décidé, après une visite de conformité en décembre 2024, d'agréer l'établissement.

La « Pause dans le Foret » devient donc officiellement un établissement supplémentaire pour offrir une nouvelle réponse aux jeunes accompagnés au sein de la Plateforme Enfance & Familles AJD.



Fondation **AJD**
Maurice Gounon

AJD Vacances

2024 en quelques chiffres

950 participants aux séjours AJD Vacances, dont :

- 655 enfants et adolescents de 3 à 18 ans.
- 295 parents lors des séjours famille et journées récréatives.

44 séjours, week-ends et journées récréatives organisés.

Des vacances pour tous

Depuis 2020, les "Colos Apprenantes", soutenues par l'État, permettent à de nombreuses familles modestes d'offrir à leurs enfants une colonie de vacances enrichissante. Bonne nouvelle : ce dispositif a été reconduit en 2024, et tous les séjours AJD Vacances ont de nouveau obtenu ce label.

En complément, l'État a lancé le « Pass Colo », une aide financière allant jusqu'à 350 € pour les jeunes de 11 ans.

Grâce à ces mesures, et à votre soutien fidèle, 90 familles et 11 enfants ont accédé à ce droit essentiel : partir en vacances.

De liens qui viennent du cœur

Depuis quelques années, un partenariat s'est progressivement mis en place entre le centre des Restos du Cœur Croix-Rousse / Caluire et AJD vacances.

Au fur et à mesure du temps, le partenariat s'est petit à petit étoffé jusqu'à obtenir, en mars 2024, une préparation commune et constante avec une sortie par mois : musée Gadagne, matinée bien-être, journée aux grottes de la Balme et Pérouges, etc.

Ces sorties, très fréquentées, ont été largement appréciées par toutes les familles, aussi bien par celles suivies par les Restos du Cœur, que celles par AJD Vacances.

Cet été, 5 familles « Restos du Cœur » ont pu participer aux séjours familiaux AJD et se sont très bien intégrées. Par ailleurs, 4 enfants ont été accueillis dans les séjours de vacances AJD.

C'est une très bonne nouvelle qui étoffe encore un peu plus le portefeuille de partenaires d'AJD Vacances et qui permet d'aider à remplir de plus en plus de séjours.

Le Territoire Creuse

2024 en quelques chiffres

385 Enfants, adolescents, MNA et jeunes majeurs accompagnés, dont :

- 34 enfants, adolescents et jeunes majeurs accompagnés dans notre MECS de Bosgenet.
- 351 personnes ont intégré le nouveau dispositif d'accompagnement de MNA : Origamie.

Désinstitutionnalisation : Apporter une alternative au collectif

Face aux parcours de vie de plus en plus marqués de certains jeunes et à leur grande fragilité psychologique, la Maison d'Enfants Bosgenet a engagé depuis plusieurs années une réflexion sur la désinstitutionnalisation de leur accompagnement.

En 2022, un service d'accueil en diffus, c'est à dire dans des appartements en dehors de la Maison d'enfants a été créé pour répondre à ce besoin, avec une capacité portée à 6 jeunes en 2023. Depuis son lancement, 19 jeunes ont été accompagnés, dont 13 sur l'année 2024, avec des résultats très positifs pour ceux ayant besoin d'un cadre plus souple et moins collectif.

Le dispositif des familles relais a également été repensé pour proposer de nouvelles alternatives d'accueil. Une réflexion approfondie prévue au second semestre 2025 visera à consolider cette dynamique au service des jeunes et de leurs familles.

Origamie sous tension : quand 90 places ne suffisent plus

Poursuivant le dispositif expérimental de prise en charge des Mineurs Non Accompagnés (MNA) en Creuse, Origamie a vu, dès 2023, le nombre de jeunes accueillis dépasser largement les prévisions. L'habilitation initiale de 70 places, portée à 90 sans distinction entre mises à l'abri et confiés ASE, a entraîné une surcharge d'activité, difficile à gérer tant sur le plan des ressources humaines que sur celui de l'équilibre budgétaire.

L'organisation du service a été ajustée fin 2023 en deux pôles distincts : l'un dédié à l'accueil d'urgence, l'autre à l'accompagnement des confiés ASE. Cela a permis, en 2024, d'optimiser le suivi des publics. Au 31 décembre 2024, 153 jeunes étaient en prise en charge, tandis que 233 jeunes MNA ont été mis à l'abri au cours de l'année (file active).

Une plateforme éducative pour grandir en confiance

En 2024, le Territoire AJD Creuse a ouvert un lieu essentiel à destination des Mineurs Non Accompagnés hébergés par l'établissement Origamie : une plateforme éducative pensée comme un véritable point d'ancrage pour les jeunes.

Ce nouvel espace, à la fois bureau pour les équipes éducatives et lieu d'accueil chaleureux, propose des permanences quotidiennes.

Organisée autour d'espaces communs et d'une pièce dédiée aux échanges confidentiels, la plateforme offre un cadre sécurisant pour s'exprimer, se poser et être écouté. En soirée et pendant les vacances, des activités variées sont proposées pour encourager l'engagement et le développement personnel.

Un lieu vivant, où chaque jeune peut se construire à son rythme.

La Prévention Spécialisée

2024 en quelques chiffres

1 269 jeunes et familles accompagnés, dont :

- 115 jeunes ayant bénéficié du dispositif AJD Cycles, notamment via l'AIDPS

205 jeunes ont participé à des chantiers éducatifs

Une évaluation externe dithyrambique

En mars 2024, le cabinet GK Conseil a évalué le SPS AJD selon le nouveau référentiel de la Haute Autorité de Santé. L'audit, imposé par la loi et sollicité par la Métropole de Lyon et le Département du Rhône, a passé en revue 157 critères, dont 18 impératifs, répartis en trois chapitres : l'utilisateur, les professionnels et l'établissement.

Après plusieurs semaines d'enquête sur le terrain et d'analyse documentaire, le rapport a souligné la qualité de l'organisation et des prestations. Les notes obtenues sont très élevées : 3,97/4 pour l'utilisateur, 3,98/4 pour les professionnels et 3,71/4 pour l'établissement.

Au-delà des résultats, l'évaluation a permis de valider les efforts de structuration entrepris depuis plusieurs années. Un plan d'action sera engagé dès 2025 pour poursuivre l'amélioration continue de la qualité des accompagnements.

Poursuite du projet "Bataillons de la prévention"

Le projet Bataillons de la prévention, démarré en 2022, avait dans un premier temps été prorogé jusqu'au 31 décembre 2023. Puis, devant les effets positifs, perceptibles dès les premiers mois, l'Etat et la Mairie de Rillieux la Pape avaient soutenus la poursuite du dispositif en 2024.

Nous avons donc relancé la dynamique en 2024, avec des succès visibles, notamment en matière de présence sociale, d'accompagnements individuels, de liens partenariaux avec les collèges, le lycée, les centres sociaux et la mission locale. Le lien partenarial avec les acteurs institutionnels pilotes du projet (Etat, Ville, Métropole) a été d'excellente qualité. Ce qui a permis d'accomplir le travail de prévention attendu.

L'effet immédiat a été une proposition reconduite du projet jusqu'au 30 septembre 2025, par la sous-préfète à la Politique de la Ville.

A son tour, tendre la main...

Amina, Sirine, Isaac, Mohamed, Moussab et Yanis, six jeunes majeurs des quartiers de Tarare, ont réalisé un rêve né après le séisme de Marrakech en 2023 : apporter aide et chaleur humaine à un orphelinat de Tiznit, au Maroc.

Portés par leurs éducateurs en prévention spécialisée Justine et Rachid, le soutien de la Fondation AJD et la mobilisation des habitants de Tarare, ils ont organisé pendant un an des actions solidaires pour financer ce projet. Une fois sur place, ils ont partagé une semaine bouleversante avec les 34 enfants et l'équipe de l'orphelinat.

Entre rires, jeux, et cadeaux, ils ont vécu une aventure inoubliable, empreinte d'émotion, de solidarité... et d'un immense sentiment de fierté.

Coup de projecteur : les semaines du numérique

La fracture numérique s'est fortement accentuée en 2020, notamment parmi les publics suivis en prévention spécialisée. Dans leur travail de rue et en lien avec les collèges de secteur, les équipes éducatives ont observé plusieurs problématiques : addiction aux écrans, cyberdélinquance, diffusion massive de fake news et précarité numérique. Des troubles du sommeil, du décrochage scolaire et des conduites à risque liés à l'usage des réseaux sociaux ont été identifiés comme autant de signes préoccupants.

Pour y répondre, une « semaine du numérique » a été mise en place. Destinée aux jeunes et à leurs familles, elle visait à sensibiliser aux dangers de l'addiction aux écrans, prévenir la cyberdélinquance et la désinformation, tout en luttant contre les inégalités d'accès aux

équipements. Chaque jeune participant repartait ainsi avec un matériel numérique, favorisant également un rapprochement entre l'équipe éducative et les familles.

Le projet, initié par l'équipe de prévention spécialisée de Grigny, a connu un succès important. Il s'est ensuite étendu à six équipes, chacune mobilisant un groupe de 5 à 8 jeunes âgés de 15 à 18 ans. En parallèle, les professionnels ont bénéficié d'une formation spécifique animée par l'association Fréquence École, renforçant ainsi leurs compétences face aux nouveaux enjeux numériques.

AJD Cycles fait peau neuve !

Les travaux de réfection de l'atelier AJD Cycles se sont poursuivis en 2024. La rénovation des sols, murs et plafond de l'atelier¹ et la réfection des sanitaires ont permis de clore cette page de réfection intérieure, qui avait démarré en 2022.

L'essentiel des travaux (débarrassage, préparation, peinture, agencement) a fait l'objet de chantiers éducatifs, ce qui a permis à de nombreux jeunes de s'investir dans l'entretien et la rénovation de ce formidable outil pédagogique : **"Un chantier éducatif sur notre dispositif permanent de chantier éducatif"**.

C'est au total 15 jeunes, issus de différents territoires, qui ont activement contribué aux travaux.

La Plateforme MNA

2024 en quelques chiffres

557 Mineurs Non Accompagnés et Jeunes Travailleurs, dont :

- 195 jeunes hébergés dans le FJT de la MAJO Parilly.
- 283 MNA accueillis au LAMNA.
- 79 accompagnements de Jeunes Majeurs et MNA avec le SAMIE.

Sensibilisation interculturelle : un levier pour l'accompagnement des MNA

En 2024, plusieurs ateliers collectifs ont été organisés à la MAJO Parilly autour des systèmes de représentations en Afrique subsaharienne. Destinés aux professionnels de l'accompagnement, ces sessions avaient pour objectif de renforcer la compréhension des réalités culturelles, sociales et éducatives des jeunes migrants, notamment des MNA (mineurs non accompagnés) et ex-MNA.

À travers ces ateliers, les participants ont pu acquérir des repères essentiels pour mieux appréhender les parcours de vie, les codes sociaux, ainsi que les représentations de l'autorité,

de l'éducation ou encore de la famille, propres à ces contextes d'origine. Cette sensibilisation est un levier indispensable pour ajuster de manière pertinente les modalités de construction des projets éducatifs individualisés et favoriser ainsi un accompagnement respectueux, adapté et réellement efficace.

Investir dans l'avenir : des logements rénovés pour un meilleur accueil

Face à des problématiques d'insalubrité, un logement situé à Grigny a dû être fermé en novembre 2024, dans l'attente d'un appartement de remplacement par le bailleur Alliade. Cette situation a été l'occasion de renforcer la qualité du parc immobilier du LAMNA.

Ainsi, cinq appartements situés à Vaulx-en-Velin ont déjà été entièrement rénovés, permettant d'offrir aux jeunes accueillis un cadre de vie plus sûr, confortable et adapté à leurs besoins. La dynamique d'amélioration se poursuivra en 2025, avec de nouveaux travaux programmés sur le secteur de Vénissieux.

La rénovation continue du patrimoine immobilier reste un axe fort pour garantir aux jeunes un environnement propice à leur insertion et à leur épanouissement.

SAMIE : un projet innovant en construction

La Fondation AJD, en réponse à une sollicitation de la Métropole de Lyon en décembre 2024, a lancé une transformation significative de son service SAMIE pour mieux répondre aux besoins de jeunes femmes vulnérables, principalement des mineures non accompagnées (MNA) enceintes ou ayant un enfant.

Ces jeunes femmes, souvent confrontées à des parcours migratoires traumatiques et à une précarité extrême, bénéficient d'un environnement sécurisant et d'un accompagnement pluridisciplinaire. L'objectif est de leur offrir les outils nécessaires à leur autonomie tout en garantissant la sécurité de leur grossesse et la qualité du lien mère-enfant.

L'hébergement se ferait dans des studios équipés au campus Saint-Charles, au cœur de Lyon, permettant une transition vers une vie plus autonome tout en étant proches des ressources nécessaires.

Ce projet, en cours de finalisation, sera proposé à la Métropole de Lyon début 2025 pour être déployé rapidement s'il est validé.



Fondation **AJD**
Maurice Gounon

La Plateforme Adultes & Insertion

2024 en quelques chiffres

3 400 personnes en insertion sociale et professionnelle

- 2 553 personnes hébergées au Pôle Orée AJD dont
 - 2 075 jeunes de 18 à 24 ans suivis par l'accueil de jour dont 352 d'entre eux hébergés en urgence
 - 17 jeunes en grande vulnérabilité avec animaux hébergés à la Friche du Loup Solidaire
- 606 bénéficiaires du RSA accompagnés par le service AJD AIDE
- 171 personnes reçues par l'équipe du BUSS
- 53 salariés en insertion à l'ACI d'AJD Mirly

Expérience réussie pour la Friche du Loup Solidaire !

La Friche du Loup Solidaire, initiative expérimentale de la Fondation AJD pour offrir un refuge à 12 jeunes en grande précarité avec leurs animaux, devient permanente grâce au soutien de l'État.

L'établissement pourra accompagner encore plus de jeunes grâce à l'ouverture de 8 places supplémentaires. Ce projet unique et innovant transforme des vies en offrant stabilité et dignité à des jeunes souvent isolés et souffrant de troubles multiples (addictions, troubles psychiques, handicaps...).

Ce succès témoigne de la force de l'engagement de nos salariés et partenaires qui interviennent au quotidien auprès de ces jeunes.

Un cap franchi pour le BUSS : l'ARS soutient notre action

Grâce à la confiance de l'Agence Régionale de Santé, notre équipe du BUSS devient une EMSP : Equipe Mobile Santé Précarité. Le BUSS devient aussi le premier établissement de la Fondation AJD à être financé par l'ARS.

Ainsi, le BUSS pourra aller encore plus loin pour accompagner les personnes les plus vulnérables dans le Rhône. Femmes, hommes, familles en situation de précarité, isolés, confrontés à la souffrance physique ou psychique...

Ce projet est pour eux, pour restaurer leur dignité et les aider à retrouver un accès aux soins qu'ils méritent. Un immense merci à tous ceux qui croient en cette démarche !

RSA itinérant : 165 personnes laissées sans accompagnement

La diminution des financements publics fragilise les dispositifs d'accompagnement des plus précaires : en décembre dernier, la fin du soutien du Conseil Départemental du Rhône au RSA itinérant a laissé 165 bénéficiaires sans solution.

Face à ce vide et fidèle à son engagement de « ne laisser personne sur le bord du chemin », l'équipe de la Fondation AJD a dû proposer des solutions pour éviter que ces personnes, parmi les plus précaires, ne soient livrées à elles-mêmes. L'équipe du RSA itinérant a été exemplaire par son professionnalisme. À l'initiative de plusieurs rencontres avec les services techniques du Département du Rhône, ils ont réussi à éviter le pire pour les personnes les plus précaires et à assurer une continuité de la prise en charge.

Le dispositif RSA itinérant existait depuis plus de 30 ans et demeurait, jusqu'à maintenant, le dernier dispositif d' « aller-vers » pour ces invisibles du département du Rhône...

L'Engagement collectif des usagers en CHRS

Les moments inclusifs et collectifs sont essentiels pour la cohésion, le soutien mutuel et l'épanouissement personnel des personnes accueillies.

En 2024, nous avons créé des espaces permettant à chacun de s'exprimer librement, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à une communauté solidaire. Ces temps partagés favorisent l'autonomie, l'échange de savoirs et le développement de compétences essentielles.

Ils illustrent notre engagement à offrir un environnement où chaque individu se sent valorisé, écouté et soutenu dans son parcours vers l'autonomie.

Rapport Financier 2024

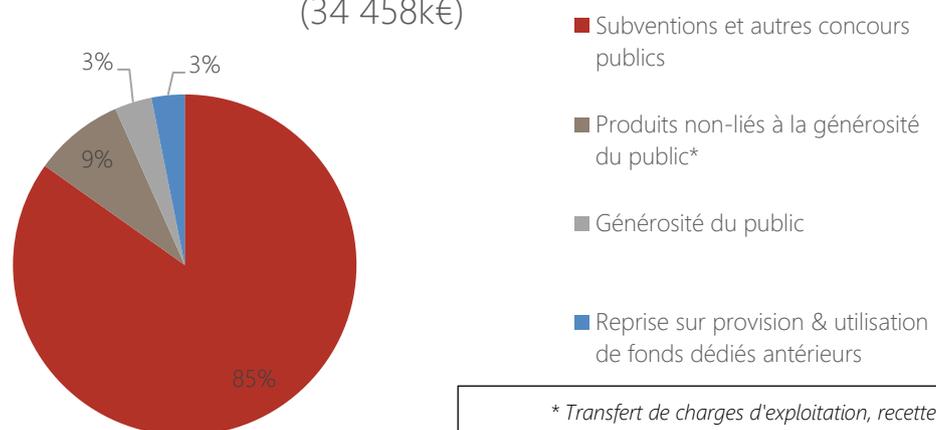
Les ressources de la Fondation

En 2024, la totalité des produits était de **34 458 k€**, dont :

- **Fonds publics : 29 244 k€** (subventions, dotations et prix de journée versés à nos établissements et services.)
- **Fonds collectés issus de la générosité : 1 206 k€** (dons, legs et donations), soit 3,55 % des ressources globales de la Fondation

Ressources globales de la Fondation

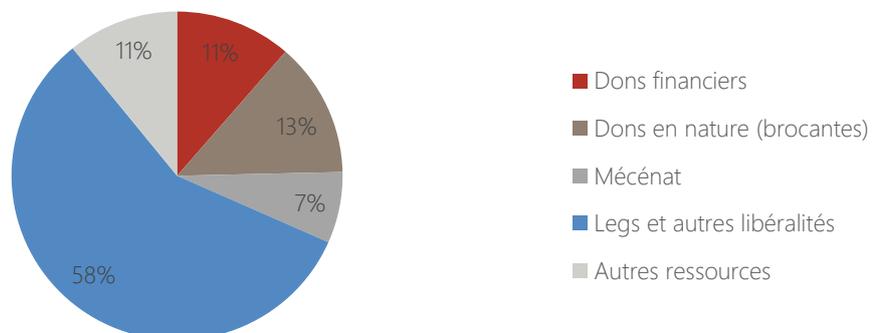
(34 458k€)



* Transfert de charges d'exploitation, recettes d'exploitation, remboursements et autres produits.

Ressources issues de la générosité par typologie

(1 206 k€)

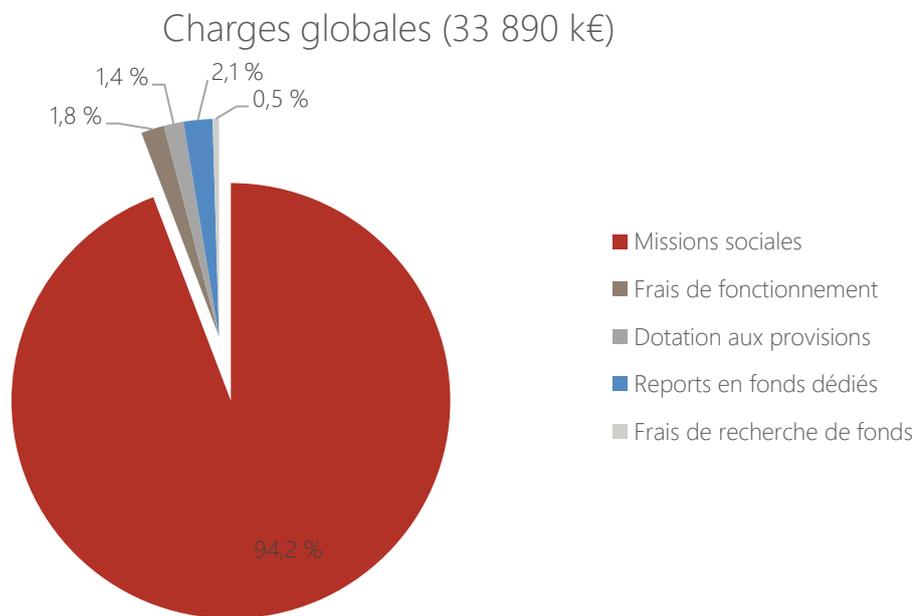


Les ressources issues de la générosité du public à la Fondation ont augmenté d'environ 545 k€ par rapport à 2023 grâce aux legs. Néanmoins il est important de noter que le montant des dons financiers a, pour sa part, baissé en 2024 de près de 10 %.

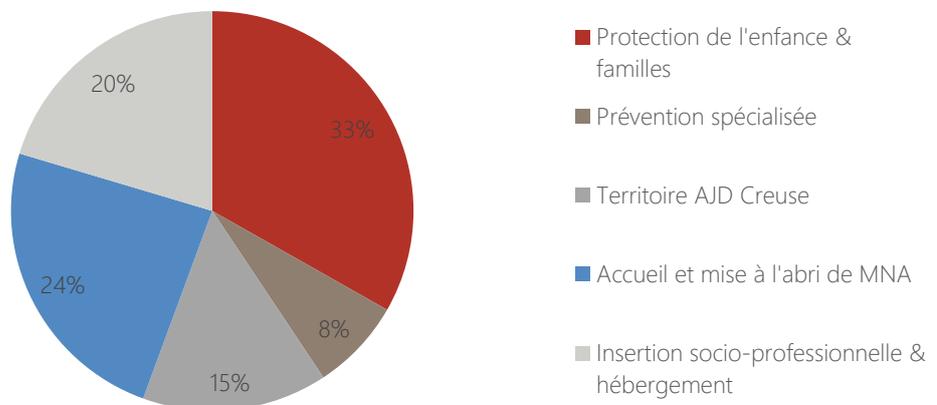
Enfin, 214 bénévoles ont contribué à faire fonctionner la Brocante Solidaire de la Fondation en 2024. Ce temps passé est valorisé à 237,2 k€ (en jours/personne).

L'utilisation des ressources

94,2 % des charges globales, soit **31 938 k€** sont affectées aux missions de la Fondation : protection de l'enfance, accueil de Mineurs Non Accompagnés, accompagnement social, logement/hébergement, insertion sociale et professionnelle, prévention.



Répartition par mission sociale (31 938 k€)



Les points clés du bilan

Actif	Au 31/12/24	Au 31/12/23	Passif	Au 31/12/24	Au 31/12/23
Actif immobilisé net	15 655 k€	15 642 k€	Fonds propres	17 299 k€	16 842 k€
Créances diverses	6 566 k€	4 278 k€	Fonds dédiés & provisions	1 763 k€	1 673 k€
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	4 167 k€	5 686 k€	Dettes diverses	7 326 k€	7 091 k€
Total	26 338 k€	25 606 k€	Total	26 338 k€	25 606 k€

La Fondation présente, pour l'année 2024, un excédent de 568 531 €. Le bilan au 31 décembre 2024 laisse apparaître une baisse de la trésorerie conséquente principalement liée à l'augmentation des créances financeurs à la suite de retards de paiement, dont une partie importante a été régularisée au mois de janvier 2025. En 2024, on note une augmentation des fonds propres liée au résultat positif de l'exercice.

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport financier de l'année 2024, disponible sur le site internet de la Fondation (<https://www.fondation-ajd.com/gouvernance-et-financement>) ou obtenu sur simple demande.

La Fondation AJD Maurice Gounon est reconnue d'utilité publique. Ses comptes sont publiés et certifiés par un commissaire aux comptes.

Politique de réserves

Les Fonds propres de la Fondation sont constitués d'une dotation non-consomptible apportée par les fondateurs et de réserves qui constituent un matelas financier minimum permettant d'absorber les aléas de la conjoncture. Cette réserve est conforme aux prescriptions des financeurs publics.

Don en Confiance

La Fondation AJD Maurice Gounon est labellisée Don en Confiance depuis 2017.

Le Don en Confiance est un organisme à but non lucratif qui exerce la mission de contrôle de l'appel à la générosité du public et de l'utilisation de ces dons.

Remerciements

Le Directoire de la Fondation tient à remercier ses salariés et bénévoles qui agissent au cœur des problématiques sociales avec courage et conviction. Il tient aussi à remercier ses généreux donateurs et mécènes car ce sont eux qui permettent la mise en œuvre de nouveaux projets au service des plus fragiles.

Elle remercie tous ses partenaires privilégiés que sont les services de :

- L'Etat : la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS), la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), l'Éducation Nationale, l'Agence Régionale de Santé AURA et la CAF.
- Les Collectivités Territoriales et services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de la Métropole de Lyon, des Départements de l'Allier, du Cher, de la Creuse, de la Loire, du Puy de Dôme et du Rhône.
- La Ville de Lyon, les villes de Rilleux-la-Pape, Tarare, Pionnat (23) et toutes les municipalités qui travaillent chaque jour sur le terrain avec nos établissements, nos équipes de Prévention Spécialisée et des services d'accueil de jeunes majeurs ou de Mineurs Non Accompagnés.
- Nous remercions particulièrement la Mairie de Caluire qui nous soutient dans nos projets et accueille de nombreux établissements et services de la Fondation.
- Merci également à la mairie de Lyon 9^{ème} qui soutient nos actions à l'égard de d'AJD Mirly et de la Brocante Solidaire des AJD.

Nous souhaitons aussi remercier tout particulièrement :

- La direction de l'hôpital gériatrique d'Albigny avec qui nous poursuivons un partenariat gagnant-gagnant pour l'accueil de MNA.
- Les associations Dons Solidaires, les Restos du Cœur et l'Agence du Don en Nature avec qui nous menons des projets d'envergure au service des plus démunis.
- Les associations partenaires de RelYance : ACOLEA et Le Prado.
- La congrégation des sœurs Saint-Charles pour l'opportunité de créer ensemble le Campus Saint-Charles.
- La Fondation Aralis avec qui nous nouons des liens privilégiés depuis de nombreuses années.
- Les programmes Convergence Lyon et Premières Heures en Chantier, partenaires de l'Atelier Chantier d'Insertion AJD Mirly.
- L'Entreprise des Possibles et ses entreprises membres qui ont participé au financement et à la fourniture de dons en nature à destination des publics en situation précaire.
- Le Fonds de Dotation La Rose des Vents pour ses contributions dans plusieurs des projets de la Plateforme Adultes & Insertion.
- Nos mécènes du service AJD Vacances qui croient en nous et permettent de mettre en œuvre de nouveaux projets.

Enfin, nous remercions tous les acteurs de terrain, partenaires de nos établissements, avec qui les projets se construisent, se travaillent, et aboutissent à de belles réussites.



Fondation **AJD**
Maurice Gounon

Fondation AJD Maurice Gounon

3 montée du Petit Versailles - 69300 Caluire & Cuire

www.fondation-ajd.com

04 78 08 23 83 / siege@fondation-ajd.com